

Communiqué transmis à la presse en mai 1997

Aux rédactions

Madame,
Monsieur,

Le Groupe Bélier vient de procéder à une distribution massive de tracts dans l'ensemble du Jura méridional. Celle-ci fait suite au vote de la Loi sur le financement des communes par le Grand-Conseil bernois et dénonce une fois de plus le diktat de l'ours bernois au mépris des intérêts vitaux des communes jurassiennes.

Vous trouverez ci-joint un exemplaire du tract distribué ainsi qu'un communiqué. Auriez-vous l'amabilité d'insérer ce dernier dans une prochaine édition de votre journal.

Veillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos sentiments les meilleurs

Blaise Willemin
Animateur principal du Groupe Bélier

Le racket officiel bernois !

TOUT récemment, le Grand-Conseil bernois a accepté la Loi sur le financement des communes à une forte majorité. On sait que cette loi équivaut à un racket officiel des communes de la part d'un État au bord de la faillite financière. En effet, quelque 2% du rendement harmonisé des communes seront prélevés. Cela signifie, pour nos grandes communes du Jura-Sud, une extorsion de leurs recettes fiscales de l'ordre de 200'000.— francs par année.

Lors de la consultation, il est apparu que la quasi-totalité de nos municipalités s'est opposé à ce pillage. Qu'est-il arrivé à Berne ? La députation jurassienne, sensée défendre les intérêts de la région, n'a même pas soutenu les amendements proposés par Hubert Frainier, député autonomiste, lesquels auraient pu épargner au Jura-Sud la rapine bernoise ! Ces gens sont si inféodés à Berne que l'ours peut sans autre imposer ses vues. Le Groupe Bélier ne l'entend pas de cette oreille. Une distribution massive de tracts sur l'ensemble du Jura-Sud vient d'être effectuée. L'iniquité du système colonial bernois y est mise en exergue. Il est urgent de passer à nouveau aux actes !

Groupe Bélier